

1

Une meilleure gouvernance, mieux consulter pour mieux décider

La participation citoyenne est inscrite dans l'ADN d'Ecolo. Pour nous, ce processus décisionnel est **indissociable de l'exercice démocratique**. Notre parti le pratique déjà en interne. Même s'il appartient aux élues et élus de trancher, les décisions importantes doivent être prises en concertation avec les citoyens dont elles affectent directement le quotidien. Leur participation active doit être effective durant **toute l'élaboration d'un projet**, pas uniquement lors de l'enquête publique finale. A Tournai, certaines expériences comme l'élaboration du projet de « l'îlot Madame » montrent que les processus participatifs bien conduits, apportent de bons résultats, beaucoup de satisfaction et suscitent l'adhésion positive des habitants.

La proximité entre la population et ses représentants fait de la commune le niveau de pouvoir le plus approprié pour cet exercice. Nous voulons un changement radical des pratiques et des structures de décision. A Enghien, où le maire est écologiste, 40 comités de quartiers participent régulièrement à la construction de leur cadre de

vie : pourquoi pas à Tournai ?

Nous voulons également **donner aux associations**, riches de leur expertise particulière, **la place qui leur revient dans la co-construction** des politiques à l'échelon local. Dans cette perspective, il est important d'appliquer **le principe de subsidiarité** : la commune ne doit pas se substituer aux acteurs susceptibles de rendre les mêmes services de façon plus satisfaisante. Son rôle consiste plutôt à créer les conditions favorables au développement de cette pratique.

Enfin, en matière de gouvernance, nous avons toujours **refusé le cumul des mandats** importants comme ceux de bourgmestre et de député. Par ailleurs, nous mettrons tout en œuvre pour que **les détournements inacceptables** que l'on a connus au CPAS ne se reproduisent pas.



En termes de gouvernance, nous voulons :

1. **La fin du cumul des mandats importants.** Ecolo s'engage à ce que ses échevins et son éventuel Bourgmestre, exercent **leur mandat à temps plein**. Ils s'engageront à **exercer leurs mandats jusqu'à leur terme**.
2. Mettre en place un véritable **contrôle externe des finances du CPAS**.
3. **Publier l'ensemble des rémunérations des mandats publics**.
4. Pour ce qui concerne l'analyse budgétaire et la fiscalité, réaliser une étude comparant les différents postes budgétaires de Tournai avec ceux d'autres villes de taille identique. Ces informations permettront d'identifier les forces et faiblesses des finances de la commune et de prendre les

meilleures décisions pour l'utilisation des recettes actuelles de manière à **éviter toute augmentation globale de la fiscalité communale** durant la prochaine mandature.

5.



Faire en sorte que **le Conseil de Police** devienne un vrai **lieu de débat et d'élaboration de la politique de sécurité**.



En termes de participation citoyenne, nous voulons :

1. Dès le début de la législature, organiser un "Printemps de la participation et du cadre de vie" pour élaborer, avec l'ensemble des citoyens et des associations, une Charte permettant, notamment, de préciser les rôles respectifs des différents partenaires : citoyens, associations, experts techniques et responsables politiques.
2. Définir la mise en place d'un authentique processus participatif et lui réserver un échevinat.
3. Réunir des groupes représentatifs de citoyens pour réfléchir aux grands projets prioritaires de la commune.
4. Instituer le droit d'initiative citoyenne, c'est-à-dire le droit pour tout citoyen de soumettre au vote du Conseil Communal un texte qui rassemble la signature d'au moins 10% des citoyens.
5. Mettre en place un processus **participatif** entre le **Collège et l'ensemble du Conseil** sur les dossiers priorités par celui-ci.

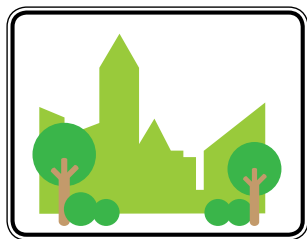
6.  **Evaluer le fonctionnement des commissions consultatives et du conseil de la jeunesse** pour en modifier éventuellement le fonctionnement et/ou la composition afin qu'elles soient des interfaces efficaces entre habitants et autorité communale. Nous veillerons à ce qu'elles soient de réels organes de **consultation, d'interpellation, d'initiative avec les moyens suffisants** pour atteindre leurs objectifs. Elles seront plus représentatives en termes d'âges, de genres, de catégories sociales et de type de structures. Pour y parvenir, le **tirage au sort** d'une partie des membres est, selon nous, une méthode alternative à envisager.
7. Développer une véritable culture de l'**évaluation des politiques menées**.

En termes de transparence et de communication, nous voulons :

1. **Retransmettre (vidéo) les conseils communaux en direct** sur le site internet de la Ville.
2. Pour toute personne, faciliter l'accès aux procès-verbaux du Conseil Communal ainsi qu'à tout autre document public important.
3. Pour tous les membres du Conseil Communal, améliorer l'accès aux procès-verbaux du Collège.
4. Faire du trimestriel Tournai Info une véritable revue tournaisienne. En ce sens,

nous laisserons aux différentes formations politiques le choix du sujet qu'elles souhaitent aborder et celui des espaces réservés aux activités des comités de quartier et de villages.

5. **Faire sortir le CPAS de son mutisme en assurant une communication publique de ses choix politiques et des enjeux qui le traversent.**



Pour nos quartiers et nos villages, nous voulons :

1. **Soutenir la mise en place de comités de quartiers et de villages** amenés à jouer un rôle important dans l'élaboration de politiques concernant le cadre de vie (voirie, trottoirs, rénovation d'îlots...) et l'animation. Leurs missions et leur fonctionnement seront définis dans une "Charte de la participation et du cadre de vie" préalablement adoptée.
2. **Attribuer un budget participatif à ces comités pour la gestion de l'aménagement de leur espace public.**
3. Créer une cellule d'animation indépendante chargée d'encadrer et de soutenir le travail de ces différents comités.
4. Impliquer les citoyens dans la réflexion sur la sécurité des quartiers et des villages.
5. Tenir régulièrement des Conseils Communaux dans des villages de l'entité.